



MÉTAUX OSISKO SIGNE UNE ENTENTE D'OPTION AVEC MINIÈRE OSISKO RELATIVEMENT À UN GROUPE DE CLAIMS DU PROJET D'EXPLORATION DE MÉTAUX DE BASE D'URBAN BARRY

(Montréal – 29 mars 2018) Métaux Osisko (la « Société » ou « Métaux Osisko ») (TSX-V : OM; FRANCFORT : OB5) a le plaisir d'annoncer la signature d'une entente d'option (l'« entente ») avec Minière Osisko inc. (TSX : OSK) en vue d'acquérir une participation de 50 % dans le projet de métaux de base d'Urban-Barry (le « projet »), un ensemble choisi de 151 claims situés à l'intérieur du groupe de claims d'Urban-Barry de Minière Osisko. [Voir la carte de localisation des claims de la coentreprise.](#)

Le projet d'une superficie de 8511 hectares (85,11 km²) est situé à 225 kilomètres à l'ENE de la ville de Val-d'Or et à 100 km au sud de la ville de Chibougamau, au Québec, couvrant des portions de la ceinture de roches vertes d'Urban-Barry, dans la partie est de la Sous-province de l'Abitibi. Les claims comprennent douze cibles de forage prioritaires de nature aéro-électromagnétique à l'intérieur de deux contextes géologiques : 1) séquences volcaniques bimodales combinées à des anomalies en Cu-Zn-Pb dans les tills – des cibles ayant un fort potentiel pour des minéralisations de sulfures massifs volcanogènes (SMV) – et 2) des intrusions mafiques-ultramafiques combinées à des anomalies en Cu-Ni dans les tills – représentant un potentiel de minéralisation magmatique en cuivre-nickel-cobalt.

LA TRANSACTION

En vertu de l'entente, la Société peut acquérir une participation de 50 % dans le projet en finançant un montant total de 5 000 000 \$ en dépenses d'exploration sur une période de quatre (4) ans comme suit :

- i) 500 000 \$, au plus tard au 1^{er} anniversaire de la date d'effet (le « versement initial de l'entente »);
- ii) 1 000 000 \$, au plus tard au 2^e anniversaire de la date d'effet;
- iii) 1 500 000 \$, au plus tard au 3^e anniversaire de la date d'effet;
- iv) 2 000 000 \$, au plus tard au 4^e anniversaire de la date d'effet.

Minière Osisko pourra conserver un droit de 100 % sur toute découverte fortuite de métaux précieux (or-argent) sur les claims couverts par l'entente. Minière Osisko agira à titre d'opérateur du projet pendant la période d'acquisition.

Jeff Hussey, président et chef de la direction de Métaux Osisko, a déclaré : « Nous sommes ravis de la signature de cette entente avec Minière Osisko, une société qui a non seulement exploré avec succès le projet aurifère Windfall, mais qui a également fait progressé l'exploration dans le camp d'Urban Barry. Leurs équipes d'exploration et techniques sont sans égal, une des principales raisons pour nous réjouir de les avoir en tant qu'exploitants de ce projet à l'étape du forage. Nous nous attendons à ce que le programme commence au début du deuxième trimestre de 2018 et progresse rapidement, puisque 2000 mètres de forage sont déjà prévus pour vérifier sans différer les premières cibles d'exploration. »

Personne qualifiée

M. Mathieu Savard est la personne qualifiée responsable des données techniques présentées dans ce communiqué. Il est un géologue professionnel enregistré au Québec et est vice-président à l'exploration au Québec de Métaux Osisko inc.

À propos de Métaux Osisko

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement créant de la valeur ajoutée dans l'espace des métaux de base, en mettant l'accent sur les actifs miniers zincifères. La Société a le contrôle de deux camps miniers de premier plan pour la production de zinc au Canada, soit le camp de Pine Point (« CPP »), à l'étape du développement, situé dans les Territoires du Nord-Ouest et le camp minier de Bathurst (« CMB »), à l'étape de l'exploration avancée, situé dans le nord du Nouveau-Brunswick. La Société réalise actuellement des forages dans les deux camps (100 000 mètres au total), lesquels visent à accroître et à convertir les ressources des gîtes historiques, faisant en sorte que les cibles hautement prioritaires soient conformes au Règlement 43-101 et que les secteurs peu connus soient explorés de manière systématique. Au Québec, la Société détient 42 000 hectares couvrant 12 cibles d'exploration préliminaire pour le zinc dont l'avancement se fera de façon sélective. En parallèle, Métaux Osisko surveille plusieurs paires axées sur les métaux de base pour des opportunités. Redevances Aurifères Osisko Itée (TSX/NYSE : OR) et Minière Osisko inc. (TSX : OSK) sont des actionnaires importants de la Société.

Pour obtenir plus de renseignements sur Métaux Osisko, veuillez visiter le site www.osiskometals.com ou contacter :

Jeff Hussey

Président et chef de la direction
Métaux Osisko
514 861-4441
Courriel : info@osiskometals.com
www.osiskometals.com

Christina Lalli

Directrice, Relations avec les investisseurs
Métaux Osisko
514 861-4441
Courriel : info@osiskometals.com
www.osiskometals.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.

Mise en garde à propos des renseignements prospectifs

Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur des attentes, des estimations et des projections en date du présent communiqué. Les renseignements prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les opportunités réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent notamment : l'utilisation du produit du financement; les délais et la capacité de la Société, le cas échéant, d'obtenir l'approbation finale du financement de la Bourse de croissance TSX; une dispense étant disponible en vertu du Règlement 61-101 et de la Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX quant aux

obligations d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires pour chacune des opérations avec des parties apparentées; les objectifs, buts et autres plans pour l'avenir; les énoncés portant sur les résultats d'exploration et les plans d'exploration. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des renseignements prospectifs comprennent notamment : le fait que les dépenses en immobilisations et les coûts d'exploitation soient très différents des estimations; la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques; les délais ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements des marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les délais dans le développement des projets; les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement minier; et les risques décrits dans les documents publiés par la Société déposés sur SEDAR au : www.sedar.com. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans la préparation des renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces renseignements, lesquels s'appliquent uniquement en date du présent communiqué, et rien ne garantit que les événements décrits se produiront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser tout renseignement prospectif, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par la loi.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité réglementaire n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.